

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

UMR Dynamiques du droit

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre National de la Recherche  
Scientifique – CNRS

Université de Montpellier

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 19/03/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Présidente par  
intérim

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Luc Grynbaum, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

|  |                              |
|--|------------------------------|
| <b>Nom de l'unité :</b>                              | UMR Dynamiques du droit      |
| <b>Acronyme de l'unité :</b>                         | UMR DD                       |
| <b>Label et N° actuels :</b>                         | UMR 5815                     |
| <b>ID RNSR :</b>                                     | 199712090J                   |
| <b>Type de demande :</b>                             | Renouvellement à l'identique |
| <b>Nom du directeur (2019-2020) :</b>                | M. Eric de Mari              |
| <b>Nom du porteur de projet (2021-2025) :</b>        | Mme Marie-Christine Sordino  |
| <b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b> | 1                            |

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Président :</b> | M. Luc Grynbaum, Université de Paris   |
|                    | M. Ludovic Ayrault, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne                           |
|                    | Mme Elsa Bernard, Université de Lille  |
|                    | M. Alexandre Deroche, Université de Tours  |
| <b>Experts :</b>   | Mme Peggy Ducoulombier, Université de Strasbourg                                   |
|                    | Mme Valérie Malabat, Université de Bordeaux (CNU)                                  |
|                    | Mme Emmanuelle Rial-Sebbag, Université de Toulouse (CoNRS)                         |
|                    | M. Jean-Christophe Duhamel, Université de Lille (personnel d'appui à la recherche) |

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Sandrine Lefranc, CNRS  
M. Jacques Mercier, Université de Montpellier

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'unité Dynamiques du Droit (DD) est issue de la fusion de trois unités (URA-CRS) en 1997 (institut de recherches pour le traitement de l'information juridique, institut des anciens pays de droit écrit et équipe de recherche créations immatérielles). Entre 1997 et 2011, elle a été marquée par l'arrivée et le départ de plusieurs membres avant de se stabiliser dans sa configuration actuelle. A ce jour, elle regroupe des spécialistes d'histoire du droit, de droit privé et de sciences criminelles, une philosophe et une anthropologue, autour d'une thématique centrale : "Innovation et droit".

L'unité est localisée principalement sur le site de l'Unité de Formation et de Recherche Droit (UFR Droit) de l'Université de Montpellier, au sein de deux bâtiments. Mais certaines activités s'opèrent également au sein de l'UFR de Pharmacie.

L'unité s'insère dans un écosystème de recherche riche, marqué par la participation à plusieurs structures de coordination et projets collectifs de recherche :

- Le projet I-Site "Montpellier Université d'Excellence" (MUSE) qui regroupe 19 institutions autour de 5 pôles de recherche dans les domaines liés à l'agriculture, l'environnement et la santé, dont un pôle Sciences sociales (dont l'unité DD est partie prenante). Dans ce cadre, l'unité participe à deux programmes de recherche : "Valorisation des usages" (associant, entre autres, le Centre du droit de l'entreprise, l'Ecole de droit social de Montpellier et le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement-CIRAD) et "Vérités scientifiques-vérité judiciaire" (en collaboration avec l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale-INSERM et des chimistes) ;
- Le pôle Pégase en partenariat avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur le projet SOSPEDRO (Surveillance des zones Sinistrées et de Personnes par DRONES), relatif aux implications juridiques de l'utilisation d'un dispositif de localisation en cas de catastrophe naturelle (projet associant Banque Publique d'Investissement-BPI France, le ministère de l'économie et des finances et Thalès) ;
- La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Sud pour le programme "Common Data : les données de la recherche : des communs scientifiques" (soutenu par la MSH-Sud, Agropolis Fondation et le Laboratoire d'Excellence-LABEX Numev) et le programme HUT (Human Urban Technology "appartement intelligent", impliquant 14 laboratoires dont 5 Unités Mixtes de Recherche-UMR, 8 entreprises partenaires et 2 collectivités territoriales) ;
- Le Groupe De Recherche (GDR) 3178 puis 3769 (Normes, sciences et techniques), le GDR Internet et société et l'Institut de convergence en agriculture numérique ;
- Les Etats généraux de la recherche (Groupement d'Intérêt Public-GIP Justice, Centre National de la Recherche Scientifique-CNRS).

En outre, plusieurs membres de l'unité évaluée sont impliqués personnellement dans différentes institutions nationales ou internationales de recherche.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction de l'unité est assurée par un directeur, M. Eric de Mari, et une directrice-adjointe, Mme Marie-Christine Sordino.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS 2\_Droit

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les thématiques de l'unité sont :

- " La réception de l'innovation par le droit ", portant sur "le traitement juridique des données" et "la recherche de la vérité judiciaire à l'épreuve des innovations scientifiques et technologiques" ;
- "Le droit à l'épreuve des controverses liées à l'innovation", portant sur "la personne, physique et morale, confrontée aux controverses de l'innovation technique" et "la personne, physique et morale, confrontée à l'innovation sociétale et politique".

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

| <b>Nom de l'unité : Dynamiques du droit</b>                         |                             |                             |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Personnels en activité</b>                                       | <b>Nombre au 30/06/2019</b> | <b>Nombre au 01/01/2021</b> |
| Professeurs et assimilés  | 6                           | 6                           |
| Maîtres de conférences et assimilés                                 | 16                          | 16                          |
| Directeurs de recherche et assimilés                                | 1                           | 1                           |
| Chargés de recherche et assimilés                                   | 1                           | 0                           |
| Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries... | 0                           | 0                           |
| Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur                | 0                           | 0                           |
| ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...            | 7                           | 5                           |
| <b>Sous-total personnels permanents en activité</b>                 | <b>31</b>                   | <b>28</b>                   |
| Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres           | 2                           |                             |
| Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)  |                             |                             |
| Doctorants  | 69                          |                             |
| Autres personnels non titulaires                                    | 1                           |                             |
| <b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>     | <b>72</b>                   |                             |
| <b>Total personnels</b>   | <b>103</b>                  | <b>28</b>                   |

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'UMR Dynamiques du Droit maintient son haut niveau de publication et de réalisation scientifique. Elle sait mobiliser des partenariats et des fonds sur des projets importants et structurants qui entrent bien dans le thème de l'innovation.

Il a été observé lors de la visite du comité un attachement fort des doctorants à cette unité dans laquelle ils se sentent intégrés.

Les membres de cette UMR répartis dans des « spécialités » (histoire du droit des colonies, droit pénal et sciences criminelles, droit du marché, droit de la santé et droit de la propriété intellectuelle) ont dit combien ils ont apprécié ce travail en commun sur des objets de recherche. Cette UMR née du regroupement de plusieurs unités et qui a connu des évolutions importantes au cours de sa structuration semble avoir atteint un point d'équilibre ; les enseignants-chercheurs apprécient à la fois la souplesse d'organisation autour d'« axes » et de « spécialités » et la rencontre sur des projets communs. Cependant, l'organisation en « spécialités » et en « axes » manque de lisibilité.

La codirection est appréciée des personnels d'appui à la recherche qui disposent ainsi immédiatement d'une réponse à toute question liée au fonctionnement de l'UMR. Cette codirection crée un climat favorable à la vie en commun des différentes spécialités tout en suscitant et accompagnant les projets transverses et ambitieux qui permettent des recherches communes.

Toutefois, il ne semble pas que le conseil de laboratoire ait une vie effective. En outre, il est nécessaire d'accentuer ce travail en commun qui fait tout le sens d'une UMR. Les partenariats sont multiples avec des entités de recherches ou du tissu économique et social environnant, mais les travaux communs entre spécialités de l'UMR demeurent encore trop rares.

Il est en outre nécessaire pour l'unité de développer ses réponses aux appels à projets. Il est de nouveau relevé que les partenariats internationaux ne sont pas suffisants et les publications en langue anglaise ne semblent pas un objectif.

Enfin une inquiétude se fait jour sur le remplacement de personnels d'appui à la recherche CNRS et le recrutement de chercheurs CNRS.

Il n'en reste pas moins que cette UMR dispose d'une grande qualité de production scientifique et sait nouer d'importants partenariats sur des sujets de recherches actuels et importants. La codirection actuelle a su créer les conditions d'un vivre ensemble des chercheurs, des personnels et des doctorants propice pour atteindre de nouveaux objectifs.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

